

y jouant, s'y querellant, y formant des partis d'infâmes débauches, tandis que l'Agneau sans tache s'immole pour eux sur nos autels. Or, je vous avertis, M, F., que, dans leur dernière session, les honorables Juges de Paix ont appointé deux citoyens auxquels ils ont donné l'ordre précis de conduire immédiatement dans les prisons de cette ville, toute personne qui, pendant le temps des divins offices, s'obstinait à demeurer sans raison dans les espaces compris : 1o depuis les portes de l'église cathédrale jusqu'à la rue St-Joseph (1) en descendant la rue Ste-Famille communément appelée Côte de l'hérie (sic); 2o depuis les portes de l'église cathédrale jusqu'aux casernes, en comprenant la ruelle qui conduit au Séminaire avec le marché en entier; 3o depuis les portes de l'église cathédrale jusqu'à la place du château St-Louis exclusivement; 4o enfin depuis les portes de l'église cathédrale jusqu'au presbytère inclusivement. Pussions-nous n'avoir jamais la douleur de voir des catholiques emprisonnés et punis pour avoir refusé de se soumettre à des réglemens si religieux et si sages !”

Le 3 août 1811, M. Doucet fait l'annonce suivante : “Dimanche prochain, après les vêpres, et si le temps le permet, le clergé descendra en procession à l'endroit du faubourg St-Roch où sont maintenant jetées les fondations de l'église qu'on espère pouvoir y bâtir, et cela afin d'y bénir la première pierre de cet édifice. Nous espérons que ceux qui accompagneront cette procession, se comportent avec décence et religion.” Le dimanche suivant, il dit encore : “S'il ne pleut pas, nous descendrons après les vêpres au faubourg St-Roch pour y faire la bénédiction annoncée dimanche dernier.....”

Le 24 décembre 1811 : “Je recommande à vos prières la femme de Bock, décédée hier en cette ville”. Et c'est tout. Impossible de savoir ce qu'était ce M Bock.

En 1812, on chante plusieurs grand'messes “pour obte-

(1) Aujourd'hui la rue Garneau.